

Les négociations patinent

Bien malin qui saurait dire à quelle date le patronat, le gouvernement et les organisations syndicales trouveront un compromis sur les modalités du statut unique ouvrier-employé. Hier le Premier ministre, Jean-Claude Juncker et les ministres Mars Di Bartolomeo et François Biltgen ont reçu une délégation patronale. Les explications emberlificotées des uns et des autres au terme de deux heures d'entrevue ne donnent pas le sentiment qu'un accord est en vue.

■ «Nous avons mené des discussions intensives et débattu d'une série de propositions pour avancer en tenant compte des préoccupations de chacun pour trouver une formule qui ne créera pas de déséquilibre.» Rarement le ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo, est apparu aussi mal à l'aise qu'hier, sur le coup de 12 h 30 au ministère d'Etat au sortir d'une énième réunion avec le patronat sur le statut unique ouvrier-employé.

Au terme de cent vingt minutes de négociations avec le patronat dont la délégation était conduite par Michel Wurth, président, et Pierre Bley, secrétaire général de l'Union des entreprises luxembourgeoises, ses réponses aux questions des journalistes relevaient de la langue de bois. Le Premier ministre, Jean-Claude Juncker, s'était éclipsé quelques minutes plus tôt, tout comme le ministre du Travail, François Biltgen, pour cause de



Michel Wurth et Pierre Bley sont venus pour convaincre le Premier ministre du bien-fondé de leurs griefs

(Photo: Michel Brumat)

visite du roi d'Espagne. La délégation patronale s'est à peine montrée plus prolifique. «Trois points ont été abordés. La continuation de la rémunération. Le gouvernement a compris que le modèle qu'il a mis sur la table n'est pas neutre alors qu'il reconnaît que la neutralité financière doit être garantie», a expliqué Michel Wurth, président de l'UEL. Seconde pierre d'achoppement évoquée hier: le paiement des heures supplémentaires. La proposition gouvernementale

prévoit d'aligner les ouvriers sur les 50 % de supplément versé aux employés alors qu'ils touchent pour l'instant 25 %. Le gouvernement a mis de nouvelles «idées fiscales sur la table qu'il convient d'approfondir». Enfin, troisième volet, l'absentéisme et la mutualisation des risques.

«On ne peut pas dire que cette rencontre fut positive ou négative. C'est un dossier très complexe», argumente Michel Wurth. Il reconnaît toutefois aux négociateurs des deux camps

«professionnalisme et approche constructive».

Dès que les questions des journalistes sont devenues plus précises sur les idées patronales, il s'est montré beaucoup plus évasif. Pas un commentaire sur la proposition de réduire le taux de cotisation des entreprises alors que pour l'instant employeur et salarié contribuent à parts égales. Pas un mot sur l'idée de réduire la rémunération versée pendant une absence maladie.

■ Jean-Marie Denninger